

Doc. 14990

04 octobre 2019

Antispécistes et droits de l'homme

Proposition de résolution

déposée par Mme Martine LEGUILLE BALLOY et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La relation de l'homme aux animaux a beaucoup évolué au cours du dernier siècle. Le lien avec l'élevage d'animaux pour la production alimentaire familiale a disparu pour laisser place à un élevage professionnel plus concentré: les enfants d'aujourd'hui n'ont, pour beaucoup, plus de liens directs avec des exploitations agricoles. En revanche, la relation avec les animaux domestiques a pris de l'importance: ils sont désormais des membres à part entière des familles. Le souci du bien-être animal est grandissant partout en Europe.

En ce qui concerne l'alimentation humaine, les modes d'élevage sont en train de considérablement évoluer. Parallèlement, des associations dites «welfaristes» et abolitionnistes émergent et se multiplient. Elles visent à supprimer toute forme d'exploitation animale et, en conséquence, à mettre fin à nombres d'activités: élevages, abattoirs, bouchers, notamment.

Ce climat actuel de méfiance et de critique entraîne des conséquences importantes sur de nombreuses professions. L'*agribashing* généralisé se caractérise par une multiplication des actions violentes. Les conséquences sur l'élevage ne sont pas neutres.

Un agriculteur se suicide tous les deux jours en France. Si l'antispécisme n'est pas la seule cause, elle contribue grandement à leur sentiment de mal-être. Cette tendance contribue aussi à une culpabilisation de l'homme dans sa vie quotidienne, dans sa manière de s'alimenter ou de s'habiller. Les actions de certaines associations, dans les écoles notamment, influent sur le comportement des enfants. En outre, les cas de malnutrition infantile constatés dans les hôpitaux liés à une alimentation vegan ne cessent de croître.

Cette situation pose la question du lien entre antispécisme et humanisme. Sont-ils conciliables? Dans quelle mesure? L'Assemblée parlementaire doit se pencher sur cette question.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LEGUILLE BALLOY Martine, France, ADLE
BONELL Mònica, Andorre, ADLE
BOUYX Bertrand, France, ADLE
BRABANDERE Bob, De, Belgique, NI
COAKER Vernon, Royaume-Uni, SOC
COURSON Yolaine, de, France, ADLE
DALLOZ Marie-Christine, France, PPE/DC
DE TEMMERMAN Jennifer, France, ADLE
HADRI Shpresa, Macédoine du Nord, SOC
HOUBRON Dimitri, France, ADLE
KAMOWSKI Catherine, France, ADLE
LAMBERT Jérôme, France, SOC
LÓPEZ Eva, Andorre, ADLE
LOUIS Alexandra, France, ADLE
MAIRE Jacques, France, ADLE
MAJORAL Josep, Andorre, ADLE
MÜLLER Thomas, Suisse, ADLE
MURRAY Ian, Royaume-Uni, SOC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
TRASTOUR-ISNART Laurence, France, PPE/DC
WONNER Martine, France, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe